



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS
Site : <http://www.sitecommunistes.org>
Hebdo : communistes-hebdo@sitecommunistes.org
Courriel : communistes@sitecommunistes.org

21/01/2024

Résumé des questions économiques et sociales: **semaine n° 158 du 21 Janvier 2024**

PARIS, ENFANTS À LA RUE : PAS D'AUTRE ENDROIT OÙ ALLER !

Depuis cinq mois, des familles, dont plusieurs femmes isolées et leurs enfants, trouvent refuge sous des tentes devant le BHV, au cœur de la capitale. Malgré la chute brutale des températures, beaucoup restent dans la rue, sommés de plier tentes et bagages dès l'ouverture des portes du grand magasin.

Il est des scènes auxquelles le regard ne peut se dérober, même quand le froid incite à accélérer le pas. Le BHV Marais, à deux pas de l'Hôtel de Ville, vient d'ouvrir ses portes aux clients, qui ont ressorti gants et écharpes.

Face aux vitrines du grand magasin ouvert sept jours sur sept, trois tentes grises fermées. Trois poussettes trônant à proximité suggèrent l'inconcevable : ces minces toiles de tissu abritent-elles vraiment des enfants en bas âge ?

« *Nous dormons ici depuis deux mois. Nous appelons le 115 pour rien* », affirme Nora (le prénom a été modifié à sa demande), mère tunisienne d'un petit garçon et d'une petite fille, âgés de 4 et 6 ans, qui passent une tête à travers l'ouverture de cet abri de fortune. Il n'est pas encore 11 heures et une dizaine de policiers s'avancent pour évacuer les lieux, à la demande de la direction du BHV, dont l'un des représentants s'impatiente à l'entrée du magasin.

La face émergée de l'iceberg !

« *C'est un classique. La police intervient souvent le matin pour demander de partir aux familles qui sont encore en train de dormir. Les magasins ouvrent, les clients arrivent, on enlève les tentes, sinon ça gâche un peu l'expérience* », ironise Nikolai Posner, coordinateur de l'association Utopia 56 qui, chaque soir, organise des points de rendez-vous sur le parvis de l'Hôtel de Ville pour leur chercher des solutions d'hébergement.

Dans la nuit du 7 au 8 janvier, 60 personnes s'y étaient présentées, dont 25 enfants. « *On a pu en héberger 34. Ainsi, 26 personnes sont restées sans solution. La situation est catastrophique, comme chaque hiver* », résume le responsable associatif. Pour lui, ces chiffres ne sont que la « *face émergée de l'iceberg* », « *quand elles trouvent un petit espace abrité du froid, les personnes y restent et ne viennent plus forcément à la permanence* ».

CONDE EN NORMANDIE: LA CGT EST SOMMÉE DE PARTIR ! NON A LA FERMETURE DE L'UNION LOCALE !

Par un courrier reçu pendant les vacances de Noël, la mairie de Condé en Normandie, dans le Calvados, a informé l'Union Locale CGT de Condé en Normandie de la fin de la mise à disposition du local, sans concertation préalable. Ce local nous est attribué pour mener à bien l'activité syndicale, la défense des salariés et usagers de notre secteur. Ces locaux permettent à nos militants de recevoir, de renseigner, de conseiller, de défendre tous ceux qui ne manquent pas de nous solliciter en matière de droit du travail, de droit des consommateurs, de droit des populations. Au regard de son état de vétusté, madame la Maire (DVD) n'indique pas pour autant le relogement de la maison des syndicats. Nous priver, vous priver de cet outil est absolument injuste !

La situation économique et sociale actuelle ne va pas manquer d'apporter de nouvelles difficultés. La municipalité ne peut pas être complice d'une nouvelle attaque contre les salariés en les privant du droit syndical. C'est aussi une outrage à l'histoire de notre territoire, tant la CGT s'est battue pour la reconnaissance des malades et morts de l'amiante. Fermer notre Union Locale, c'est salir la mémoire ouvrière qui a tant donné dans la vallée du Noireau, en Suisse Normande !

La CGT, dans toutes ses composantes, va préparer dans les prochains jours la riposte nécessaire pour que le droit syndical puisse s'exprimer dans ce territoire. Nous exigeons de la mairie de Condé en Normandie :

- Une concertation immédiate avec madame la Maire;

- Une remise à disposition d'un local pour notre organisation syndicale.

Ensemble, exigeons que la municipalité, permette à sa population la possibilité de consulter la CGT dans des locaux adaptés.

LES SANS-DOMICILE : UNE POPULATION QUI A « PLUS QUE DOUBLÉ CES DIX DERNIÈRES ANNÉES »!

Parmi les 330.000 personnes estimées sans logement en France, il y a de plus en plus d'étrangers, de femmes et d'enfants.

La France compte de plus en plus de gens sans domicile et, parmi eux, un nombre croissant de femmes, d'enfants et d'étrangers. A l'heure où plusieurs départements ont déclenché des plans grand froid permettant l'ouverture de places d'hébergement temporaires, la hausse, ces dernières années, du nombre de personnes à la rue ou hébergées montre une aggravation des situations de précarité. Celles-ci touchent des franges de la population auparavant relativement épargnées.

Selon le rapport 2023 de la Fondation Abbé Pierre sur le mal-logement, environ 330.000 personnes se trouvent sans domicile, c'est-à-dire *« sans abri, en habitation de fortune, en hébergement collectif, à l'hôtel, en CADA [centre d'accueil pour demandeurs d'asile] ou hébergées dans un logement associatif »*. Un chiffre qui n'est qu'une estimation imparfaite, dans un contexte où les dernières données de la statistique publique remontent à 2012.

Cette année-là, l'Insee avait évalué à 141.500 le nombre de personnes sans domicile en France métropolitaine, ce qui représentait *« une progression de près de 50 % depuis 2001 »*. *« On voit qu'il y a une augmentation tendancielle puisque le nombre de sans-domicile a plus que doublé ces dix dernières années »*, souligne Manuel Domergue, directeur des études à la Fondation Abbé Pierre.

Si on décompose le chiffre d'ensemble, on note que plus de 200.000 personnes sans logement se trouvent dans des places d'hébergement généraliste et environ 100.000 relèvent du dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile. *« Il faut ajouter, cela entre 20.000 et 40.000 personnes qui sont dans une zone grise et qu'on a du mal à évaluer, qui vivent dans des voitures, sous des tentes ou dans des bidonvilles »*, énumère M. Domergue. L'augmentation du nombre de sans-domicile est à la fois le produit de la crise du logement, exacerbée par l'impact de la pandémie de Covid-19 et de l'inflation, et de flux migratoires en augmentation.

« Problèmes de papiers et de précarité » !

Autre phénomène notable sur le temps long : si elle reste minoritaire, la part des femmes et des enfants parmi les sans-domicile augmente. Si le comparatif n'est pas possible, en 2021, les chiffres les plus récents, d'après la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, un tiers des personnes hébergées étaient des mineurs.

Parmi les sans-domiciles, évalués au travers du nombre de demandes non pourvue auprès du téléphone d'urgence sociale, le 115, la présence accrue de femmes et d'enfants s'observe. Ainsi, d'après la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), il y avait le 2 janvier quelque 5 270 demandes non pourvues chaque nuit, contre 4 255 il y a un an. **Parmi elles, quelque 460 enfants de moins de 3 ans, un chiffre en hausse de 59 %.**

La proportion des étrangers est aussi en hausse au sein des sans-domicile. *« Il y a des demandeurs d'asile, des réfugiés, des déboutés de l'asile, mais aussi des étrangers qui n'arrivent pas à accéder aux préfectures pour faire examiner leur situation administrative »*, énumère Nathalie Latour, directrice de la FAS et porte-parole du Collectif des associations unies contre le mal-logement. *« Il y a vingt ou trente ans, la figure du sans-abri était celle du clochard désocialisé, sans travail, sans famille, qui présentait des addictions, résume M. Domergue. Aujourd'hui, la figure dominante est celle de l'exilé qui a, avant tout, un problème de papiers et de précarité. »*

En septembre 2023, le chef de l'État Emmanuel Macron signalait que dans l'hébergement d'urgence, *« pour près de 60 %, ce sont des femmes et des hommes qui attendent un titre ou sont en situation irrégulière que nous logeons »*. *« L'hébergement est le réceptacle des politiques publiques qui ont échoué, rebondit Nathalie Latour. Les politiques migratoires, mais aussi les politiques du logement, de prévention des expulsions locatives ou encore les politiques qui gèrent les sorties de prison, les fins de prise en charge par l'aide sociale à l'enfance ou encore par les structures de soins psychiatriques. »*

Cinq personnes mortes de froid en France depuis le début de l'année 2024!

Un SDF a été retrouvé mort cette semaine en région parisienne. Il s'agit du cinquième décès à cause du froid depuis le début de l'année en France. Et avant l'épisode de neige du mercredi 17 et jeudi 18 janvier 2024.

C.H.U DE LANNION (CÔTES-D'ARMOR) : MOBILISATION CONTRE LA RÉGULATION DES URGENCES !

Les membres de la CGT du centre hospitalier Lannion-Trestel, eux aussi, se mobilisent en distribuant leurs tracts. Pour le responsable local, la décision de réguler les urgences à partir du 1^{er} mars n'est pas une surprise. Ce projet avait déjà été évoqué par la direction en décembre. Mais il craint que ce ne soit que le début. « Que la régulation soit prévue sur trois ou six mois c'est la même chose. On est opposé à ce projet. C'est tout aussi inquiétant pour la population », argue-t-il. Pour lui, les régulations de nuit des urgences auraient déjà des effets néfastes sur le fonctionnement de l'hôpital, puisque les internes ne pourraient plus assurer les gardes de nuit depuis mi-décembre.

Dans un communiqué le syndicat « *s'associe entièrement* » à l'appel de la mobilisation pour la défense de l'accès de la population au service des urgences de l'établissement de nuit comme de jour. Il s'oppose à la régulation de nuit. « *Un tel projet constitue une réelle perte de chance pour les usagers de notre établissement. L'accès aux soins est déjà suffisamment dégradé. Il est clair que la sécurité sanitaire de la population de notre bassin de vie n'est plus garantie* »

LA GRÈVE DES SALARIÉS DE L'ABBAYE DU MONT SAINT-MICHEL SE RENOUVELLE!

En grève depuis le 26 décembre, les salariés de l'abbaye du Mont Saint-Michel, le monument le plus visité en France en dehors de Paris, poursuivent leur mobilisation et exigent une revalorisation salariale, l'embauche de nouveaux personnels, des meilleures conditions de travail, une reconnaissance des compétences.

Face à la volonté manifeste de la direction du site de « *pourrir* » le mouvement et d'épuiser les grévistes, les salariés avec la CGT et l'intersyndicale ont modifié leur stratégie.

« *Manifestement, la direction fait durer les choses pour épuiser le mouvement. C'est pour cette raison que les agents ont décidé de passer en mode marathon pour gagner leurs revendications à l'endurance. Désormais, outre les assemblées générales quotidiennes, les agents ont décidé de faire grève tous les samedis* », explicite ainsi l'intersyndicale qui rappelle le levier de pression dont les salariés disposent alors que le gouvernement souhaite faire passer la flamme olympique par le Mont Saint Michel.

FIN DE LA GRÈVE APRÈS L'OBTENTION D'UN ACCORD !

Effectifs et conditions de travail !

« *Ce samedi 13 janvier, un protocole d'accord de fin de grève a été signé par les trois organisations syndicales signataires du préavis de grève du 19 décembre* », ont annoncé dimanche la CGT, la CFDT et Sud dans un communiqué commun.

« *Ce protocole a été obtenu au bout de dix jours de grève et de trois rounds de négociations (les 22 décembre, 3 et 10 janvier) et alors que lundi dernier les agents avaient décidé en assemblée générale de faire grève tous les samedis jusqu'à ce que leurs revendications soient entendues* », peut-on lire dans le communiqué.

Les organisations syndicales précisent que l'accord a été « *validé par l'assemblée générale des agents de l'abbaye et accepté par la direction du Centre des Monuments Nationaux (CMN)* ».

Le protocole d'accord prévoit pour la soixantaine d'agents de l'Établissement public du Mont Saint-Michel des garanties notamment sur les effectifs, dont le maintien et le remplacement de tous les postes d'agents, la « *reconnaissance économique* » ou encore sur les conditions de travail.

Avec 1,5 million de visiteurs en 2023 (+20% sur un an), l'abbaye est l'un des monuments les plus visités de France.

LES TRAVAILLEURS DU CENTRE POMPIDOU CONTINUENT LA GRÈVE !

La grève continue au Centre Pompidou, à Paris. Cet établissement, aussi appelé Beaubourg, abrite l'un des plus importants musées d'art moderne et contemporain au monde ainsi qu'une bibliothèque très fréquentée par les étudiants. L'intersyndicale a reconduit le préavis de grève jusqu'au 15 février.

Les travailleurs du Centre Pompidou, en grève depuis le 16 octobre, exigent des garanties sur le maintien du plafond d'emplois et la non-externalisation de leurs missions pendant la fermeture du lieu jusqu'en 2030 pour d'importants travaux de désamiantage et de restauration. La grève a contraint, l'année dernière, le lieu à fermer ses portes pendant plus de 20 jours.

SOLUTIONS 30 : GRÈVE ET MANIFESTATION À PERPIGNAN DES SALARIÉS DU SOUS-TRAITANT D'ORANGE !

Les travailleurs de la société *Solutions 30* étaient en grève et manifestation à Perpignan devant le siège de la société, sous-traitante d'Orange. Venus de plusieurs départements d'Occitanie, les salariés de *Solutions 30* sont indignés par les méthodes sournoises et brutales de l'entreprise qui a modifié la convention collective sans négociations préalables.

Depuis décembre, 75% des effectifs de *Solutions 30* Sud-Ouest ont en effet basculé de la convention collective de la construction à celle des télécoms. Cette convention collective est bien moins favorable aux salariés qui sont, par ailleurs, désormais privés de représentants du personnel.

« *Ce qui nous indigne, c'est qu'une société basée au Luxembourg avec plus d'un milliard de chiffres d'affaires s'amuse à balancer les salariés d'une entreprise à une autre en son sein* », explique le secrétaire général CGT FAPT 66. « *L'entreprise ne crée pas de nouvelles entités pour le bien des salariés. Et là, ils essaient d'imposer par la force une baisse de rémunération. Mutuelle au rabais, salaires, primes, qualifications... Sans parler des conditions de travail qui sont déplorables.* »

TROP DE FEMMES SUR UNE LISTE SYNDICALE : LA PROPENSION À RÉGLER LES DÉBATS D'IDÉES PAR LE RECOURS À LA JUSTICE !

Élections professionnelles : la CGT attaquée par la CFDT pour avoir proposé une liste trop féminine!!!

Une audience est prévue le 6 février prochain à Bobigny. Du côté de la CFDT, les instances nationales sont mal à l'aise face à cette situation.

La situation est loin d'être banale et embarrasse grandement les centrales syndicales. Selon les informations, en Seine-Saint-Denis, une section locale de la CFDT a décidé d'attaquer en justice la **Fédération mines-énergie de la CGT pour avoir présenté trop de femmes sur une liste élue en novembre dernier.**

L'objet du courroux de la CFDT locale concerne le site Cap Ampère d'EDF à Saint-Denis, en banlieue parisienne. Lors des dernières élections pour composer le Comité social et économique (CSE), plusieurs listes syndicales ont été présentées. Selon la loi, ces dernières doivent refléter l'équilibre de la société. Ainsi, le site étant composé à 60 % d'hommes et à 40 % de femmes, les listes devaient respecter le même ratio. Ce que n'a pas fait la CGT mines-énergie. « *Nous devons présenter un ratio identique durant les élections, nous, on a présenté 60 % de femmes et 40 % d'hommes* », confirme auprès de nos confrères le représentant CGT sur ce site d'EDF. Il défend, dans le même temps, un « *choix assumé et moderne* »

« *Je le vis très mal, comme un coup bas contre une organisation syndicale, et contre une femme* », réagit Laurence Bourgoïn, élue en novembre dernier. Contactée par nos confrères, la CFDT chimie-énergie ne cache pas son malaise. « *Gêné par la situation, on ne peut que l'être, parce qu'une fois que le mandat saute, il n'y a pas de remplaçants, c'est un représentant du personnel en moins* », explique le cédétiste Sébastien Michel. Ce dernier n'hésitant pas à rappeler que les poursuites judiciaires ont été engagées au niveau local. L'audience, devant le tribunal de Bobigny, est prévue le 6 février prochain.

MINELLI : L'HÉCATOMBE EN CE DÉBUT D'ANNÉE !

Lors de l'audience du 8 janvier 2024, le tribunal a ordonné la cession de 39 magasins, 8 corners et 16 magasins affiliés. Sur les 539 salariés des magasins seulement 175 sont repris et sur les 61 salariés du siège social (SMC Services) seulement 26 sont repris dans le cadre de la cession.

Le tribunal autorise le licenciement de 331 salariés des magasins et de 35 salariés du siège. Tout comme l'enseigne Habitat, ce redressement judiciaire est encore le résultat des nombreuses lois de Macron qui permettent à des chefs d'entreprises de massacrer des emplois grâce à des montages financiers scandaleux, connus du gouvernement et des dirigeants d'entreprises.

Aujourd'hui ce sont plus de 366 salariés de Minelli et SMC Services qui vont se retrouver sans emploi ! Combien de vies brisées encore faudra-t-il pour que ces gouvernements, à la solde du patronat, fassent cesser cette hémorragie sociale ?

CONFORAMA : UN NOUVEAU PSE SOUS LE JOUG DU PROFIT !

Le capitalisme se renforce, et c'est toujours aux salariés de payer le prix. Après un premier PSE en 2019 ayant entraîné la **fermeture de 32 magasins et 1500 licenciements**, voici que Conforama, suite à son rachat par Mobilux, détenteur de BUT, est confronté à un nouveau Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE).

Dans sa quête de profits, Mobilux décide d'optimiser sa logistique en fusionnant les plateformes logistiques de Conforama et But.

Résultat ? La plateforme Conforama de Saint-Georges-d'Espéranche va fermer ses portes, sacrifiant ainsi **112 salariés et supprimant 78 postes**. Comment le gouvernement peut-il hypocritement prôner une politique du « *plein emploi* » tout en laissant prospérer de telles fermetures au nom du sacro-saint « *profit* » ?

HÔPITAL BONVERT A MABLY (LOIRE) : MANQUE DE PERSONNEL AIDE-SOIGNANT EN GÉRIATRIE !

Vendredi, le syndicat CGT de l'hôpital de Roanne a déposé un signalement de « *Danger grave et imminent* » (DGI) pour dénoncer le manque d'un personnel aide-soignant de jour le week-end dans les services « Varennes » 2 et 3 au service gériatrie de l'annexe Bonvert, à Mably.

« *Il y a respectivement 37 et 33 lits. Du lundi au vendredi, il y a 6 aides-soignantes de jour et seulement 5 le week-end. Résultat, elles ne peuvent pas lever et doucher tous les patients malgré leur bonne volonté. Les personnels sont épuisés* », pointe le délégué CGT.

Une réponse seulement le 15 février !!!

Lequel dénonce l'attitude la direction. « Par mail, on nous a répondu que c'était en cours d'étude et que nous aurions une réponse le 15 février. »

Dimanche après-midi, le directeur de l'hôpital indiquait « *que des mesures d'urgence ont été mises en place pour ce week-end sur l'organisation des soins, le nombre d'agents postés et leurs horaires* ».

Une organisation qui fera « *l'objet des échanges devant la formation spécialisée du comité social d'établissement* » qui doit se réunir lundi en fin de matinée.

MÉTALLURGIE / SEMAINE D'ACTION : NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE : LA RÉGRESSION N'EST PAS UNE FATALITÉ !

La Nouvelle Convention Collective (NCC) se met péniblement en place au sein des entreprises. Elle doit être appliquée dans les entreprises ce 1er janvier 2024. L'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie (UIMM, (Patronat de la métallurgie) et trois organisations syndicales représentatives de la branche, CFTD, CFE-CGC et FO l'ont signée le 7 février 2022.

Le nouveau barème de « classification rémunération : Un nouveau moyen pour freiner les salaires et l'évolution de carrière. Ce dispositif est une catastrophe pour la classification. En effet, à partir de 2024, les diplômes et l'expérience professionnelle ne sont plus pris en compte. Ce sont les postes de travail qui seront classés par les directions, qui positionnent les salariés sur les postes occupés. **Le salarié est désormais à la merci de la cotation de son poste.** Lorsqu'il en changera, sa classification pourra évoluer à la hausse ou à la baisse. Fini les progressions et les déroulements de carrière !

Maladie : Jusqu'à présent, en cas de maladie, le salarié bénéficiait d'un minimum de protection sociale. Maintenant, l'art 91.2 de la NCCN stipule que le licenciement peut être envisagé à condition que « *L'absence prolongée ou les absences répétées du salarié doivent entraîner une perturbation dans l'entreprise, rendant nécessaire pour l'employeur de procéder au remplacement définitif du salarié dans un délai raisonnable* ».

Prime d'ancienneté : Le nouveau calcul en fonction de votre cotation et de la valeur du point sera revu à la baisse pour un grand nombre de salariés.

Prime d'équipe : Elle sera calculée sur le salaire minimum hiérarchique et non plus sur le salaire réel, soit de -20 à 30% de baisse selon les cas !

Prime de panier de nuit : Limitée au plafond de l'ACOSS soit environ 7 €.

Précarité des salaires : en cas changement de poste justifié par les directions par des difficultés économiques de l'entreprise, le salarié pourra subir une perte de salaire (Art 81.3 de la NCCN). Si jusqu'à aujourd'hui nous parlions de précarité de l'emploi, maintenant, l'UIMM, et les 3 organisations signataires créent la précarité des salaires !

Temps de Travail : Alors que tous les salariés revendiquent une amélioration des conditions de travail pour vivre mieux, votre employeur va pouvoir vous faire travailler 450 h/an au lieu de 220 H/ an actuellement. Soit : 45 H = 10 H.

La CGT n'est pas signataire de ce retour au XIXe siècle et n'a cessé d'alerter, d'informer, de conseiller, d'accompagner, et de mettre en garde les salariés sur l'application de cette NCCN dans les entreprises.

PRIMES JO 2024 : FACE À LA PEUR DE LA GRÈVE, SNCF ET RATP TENTENT D'ACHETER" LA PAIX SOCIALE" !

La RATP et la SNCF planchent depuis plusieurs mois sur la question des « *mesures sociales* » pour leurs agents pendant la durée des JOP 2024. Ces derniers promettent des primes pour éviter la question épineuse des augmentations de salaire.

« *Le bras de fer sur les primes JO est engagé à la RATP et à la SNCF* ». En effet, avant les vacances d'hiver, la RATP et la SNCF ont organisé des « *table-rondes* » avec les syndicats pour discuter des « *mesures sociales exceptionnelles* » pour la période des JOP 2024.

Toutefois, à la mi-janvier, les accords proposés tant par la RATP que par la SNCF n'ont pas été signés par les organisations syndicales. Elles estiment que les propositions ne sont pas à la hauteur des besoins des salariés. De fait, le contexte social et économique, la dégradation des conditions de travail, le résultat des NAO (négociations

annuelles obligatoires) concernant les salaires avec **1,8% d'augmentation à la SNCF ou encore l'ouverture à la concurrence**, sont autant de réalités qui alimentent la colère des travailleurs.

A la RATP, des primes différenciées pour mieux diviser !

La direction de la RATP ne se vante pas de sa principale « *mesure sociale* » promise à une partie de ces agents : **une prime d'engagement de 15 euros brut par service complet** effectué sur le temps des JO. La RATP envoie un message clair : **seuls les agents qui sacrifient une partie de leur été seront remerciés** par l'entreprise. Pour ce qui est du travail fourni en amont des JO, il faudra repasser. Par ailleurs, cette prime minimale ne concerne qu'une partie des agents (les machinistes, agents de contrôle, agents de maintenance, agents du CRIV...) alors même que tous les corps de métiers fournissent des efforts dans la préparation des JO et seront impactés en termes de conditions et de charge de travail avant, pendant et après les JO.

La RATP promet également d'autres primes au mérite appelées « *prime de mobilisation* » et « *prime d'implication* ». Les critères pour en bénéficier sont encore plus restrictifs que la première. Ainsi, la prime de mobilisation, de **10 euros brut par jour travaillé**, concernera uniquement les machinistes et les agents du CRIV (Centre de Régulation et d'Information Voyageurs) qui travaillent sur des lignes de bus comprenant des déviations ou faisant l'objet d'un tableau de marche adapté. La prime d'implication concernera les agents visés par la prime d'engagement et augmentera en fonction du nombre de jours consécutifs travaillés : **si un agent travaille plus de 20 jours consécutifs il sera récompensé par une prime de 200 euros tandis qu'un agent qui travaillera moins de 12 jours ne sera pas concerné par la prime. Toutes ces primes seront versées après l'été, et ne comptent évidemment pas dans le calcul de la retraite.**

Cette philosophie du « *travailler plus, pour gagner plus* », c'est la méthode Castex. Dans le même sens, un accord qui augmente le travail 120 heures par an et supprime 6 jours de repos pour les machinistes, en échange d'une augmentation de 372 euros brut, vient d'entrer en vigueur. Une augmentation dont ne bénéficieront pas les nouveaux entrants arrivés après le 1er janvier 2023, c'est-à-dire une partie non négligeable des machinistes embauchés pour faire face à la pénurie de conducteurs.

En réalité, malgré cette augmentation et les primes JO, les augmentations de salaire brut par mois restent toujours en dessous de l'inflation, et du coût de la vie. C'est pourquoi certains syndicats comme la CGT Ratp ou Solidaires dénoncent la logique de ces primes, ou de cet accord de janvier 2023, qui troque une augmentation de salaire en échange de la régression sociale, et revendiquent de réelles augmentations de salaires ainsi que l'arrêt de l'ouverture à la concurrence. Des augmentations de salaires qui devraient être indexées sur l'inflation.

A la SNCF, la direction promet 50 euros par jour et opte pour des négociations par établissement !

La SNCF de son côté a opté pour une autre stratégie de division : laisser aux établissements la responsabilité d'organiser les vacances d'été mais aussi de déterminer le champ d'application d'une prime annoncée s'élevant à **50 euros par jour travaillé** pendant les JO. Avec cette stratégie, la SNCF, qui sait que cette « *mesure sociale* » ne satisfera ni les syndicats ni les travailleurs, fait le pari de s'épargner un mouvement social national coordonné.

Le mardi 9 janvier, les agents de cinq technicentres TGV sont venus rappeler à la SNCF qu'il ne sera pas si facile d'acheter ses agents en pleine période de crise économique et sociale. Ce premier débrayage coordonné entre les cheminots chargés de l'entretien des trains avait pour objet la question des salaires, la surcharge de travail en vue des JO et la revalorisation de leurs indemnités de nuits et de week-ends, ainsi que de leurs primes.

Une grève sectorielle qui devrait inspirer l'ensemble des travailleurs de la SNCF et de la RATP, tout comme les récentes grèves des travailleurs sans papiers dans les chantiers des JO. Car c'est un mouvement national et de l'ensemble des secteurs des transports, coordonné par la base à partir des équipes syndicales combattives et des travailleurs de terrain, articulant les revendications d'ensemble dont de véritables augmentations de salaires indexées sur l'inflation et les revendications spécifiques, qui pourrait faire reculer les deux entreprises. Cela reste à construire.

LES ANNEAUX DES J.O N'ENCHAÎNERONT PAS LES TRAVAILLEURS DU COMMERCE ET DES SERVICES !

A l'approche des JO 2024, la déréglementation du code du travail foisonne à tout va, décret sur décret, on voit les droits des travailleurs se suspendre pour la cause (capitaliste) !

Un palmarès de mesures régressives est déjà annoncé, d'autres sont à venir, toutes venant réduire les travailleurs à des esclaves : ouvertures imposées des commerces le dimanche, suspension injustifiée du repos hebdomadaire pendant plus d'un mois, invitation aux employeurs à rogner sur les congés estivaux sans compter toutes les conséquences sur les conditions de travail !

Les travailleurs du commerce et services ne seront pas les esclaves du capitalisme. Si le gouvernement ne revient pas sur ces décrets régressifs, la Fédération CGT Commerce et Services mènera autant d'actions coup de poing qu'il le faut pour défendre les droits des travailleurs, d'ici et pendant les JO !

La Fédération CGT Commerce et Services ne laissera pas la flamme olympique brûler nos droits et conquies sociaux. Elle a appelé l'ensemble des travailleurs du commerce et services à se mettre en grève et à se mobiliser le 17 janvier 2024 devant le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques.

Grève à la clinique Saint-Martin à Caen

Des personnels soignants de la clinique Saint-Martin à Caen (Calvados) ont débrayé lundi 15 janvier 2024, réclamant une hausse globale des salaires.

Ce qui provoque ce débrayage, c'est le fait qu'aucune revalorisation salariale ne soit prévue cette année. Depuis 2018, hors évolutions liées au Ségur de la santé, nos salaires n'ont été revalorisés qu'une seule fois, de 1%. 10% de hausse demandés, 0,4% proposé

À l'échelle du groupe Ramsay et de ses 465 établissements auquel appartient la clinique Saint-Martin, un résultat net d'exploitation de 49 millions d'euros a pu être dégagé en 2023, soit 1,1% du chiffre d'affaires global (4,7 milliards d'euros).

« Nous demandons aussi que pour les personnels de nuit, il y ait un alignement sur la hausse des salaires qui a été lancée au 1^{er} janvier dans les hôpitaux publics. » Soit 10% de hausse. Sur les 50 postes d'infirmières de nuit, onze sont pour le moment vacants à Saint-Martin, à la suite de plusieurs démissions notamment.

Salaire : Appel à la grève chez Renault Trucks

NAO 2ème séance de négociation mercredi 17 Janvier. L'ensemble des organisations syndicales de tous les sites (Blainville sur Orne 14, St Priest 69, Vénisseiux 69) ont appelé à la grève pour réclamer des augmentations à la hauteur des résultats de Renault Trucks et du groupe Volvo ! Le marché a dépassé les prévisions en enregistrant une hausse de 11 %. La marge de l'entreprise a doublé en 2023 se gavant de bénéfices. Les conditions de travail se dégradent, la flexibilité va jusqu'à ½ journée ! « Des dividendes pour les uns et toujours plus d'efforts pour les autres ». Les salariés ont dit stop ça suffit ! « Les primes sont éphémères. Ce que l'on veut, c'est du salaire pérenne ! »

NON À L'AUGMENTATION DU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

Électricité : Les travailleurs ne paieront pas les profits des entreprises capitalistes

SIGNEZ ET FAITES SIGNER LA PÉTITION:

<https://www.leslignesbougent.org/petitions/electricite-les-travailleurs-ne-paieront-pas-les-profits-des-entreprises-capitalistes-15181/#formulaire>

MONDE

ALLEMAGNE : LES CONDUCTEURS DE TRAIN FONT GRÈVE POUR DE MEILLEURS SALAIRES ET UNE RÉDUCTION DES HORAIRES DE TRAVAIL !

La direction avait tenté en vain de faire interdire la grève par les tribunaux. La compagnie privée de chemins de fer et de bus Transdev, où les travailleurs sont également en grève, s'est jointe au recours en justice. Cependant, la demande d'interdiction temporaire de grève déposée par DB et Transdev a été rejetée mardi après-midi par le tribunal du travail de l'État de Hesse (LAG). Une grève dans le transport de marchandises a commencé pratiquement au même moment, à 18 h. Les conducteurs de train assurant le transport de voyageurs ont débrayé à 2 h mercredi.

Le mécontentement des cheminots est palpable. Après deux grèves d'avertissement de 24 heures en novembre et décembre, un vote à 97 pour cent en faveur d'une grève illimitée s'est imposé parmi les salariés. « Nous ne faisons pas seulement grève pour des augmentations de salaires, mais aussi pour de meilleures conditions de travail et une sécurité de planification », a déclaré un conducteur de train, résumant l'état d'esprit des travailleurs.

La revendication d'une réduction du temps de travail est particulièrement populaire. Rien ne s'est amélioré à cet égard depuis la dernière grève il y a trois ans, bien au contraire. Les conducteurs travaillent encore jour et nuit par équipes très irrégulières sans être suffisamment récompensés par la DB.

LES MANIFESTATIONS DES AGRICULTEURS EN ALLEMAGNE: UN SOULÈVEMENT SOCIAL !

Au cours de la semaine dernière, des dizaines de milliers d'agriculteurs ont manifesté contre la politique d'austérité du gouvernement allemand, bloquant autoroutes, voies d'accès et centres- villes avec leurs tracteurs. Certains convois de tracteurs faisaient jusqu'à 10 kilomètres de long. Les agriculteurs ont tenu lundi une autre grande manifestation à Berlin, bloquant une partie du centre de la ville. Selon les sondages, environ 70 pour cent de la population a exprimé son soutien aux manifestants.

L'agriculture en crise !

Depuis des décennies, il y a une concurrence acharnée dans le secteur agricole, obligeant des milliers d'exploitations agricoles à cesser leur activité chaque année, un processus extrêmement douloureux et angoissant. Il y a cinquante ans, il y avait encore plus de 900 000 exploitations agricoles en Allemagne, aujourd'hui il n'en reste plus que 250 000.

Les agriculteurs ont été rejoints dans les rues par des petites et moyennes entreprises, des commerçants et des ouvriers industriels. Ils sont tous unis par un sentiment d'impuissance, qui s'est depuis longtemps transformé en colère face à la situation dans le pays.

WASHINGTON / LONDRES : DES MILLIERS DE MANIFESTANTS À RÉCLAMENT UN CESSEZ-LE-FEU À GAZA!

Des milliers de personnes ont manifesté samedi 13 janvier à Washington et à Londres en soutien aux Palestiniens de Gaza, réclamant un cessez-le-feu « *immédiat* » et fustigeant le soutien apporté à Israël par les États-Unis et la Grande-Bretagne.

Agitant des drapeaux palestiniens et arborant pour beaucoup le traditionnel keffieh, des milliers de personnes, en grande majorité des jeunes, se sont rassemblées dans le centre de la capitale américaine, au 99^e jour de la guerre.

« *Cessez-le-feu immédiat !* », ont scandé les participants, qui brandissaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire « *Liberté pour la Palestine* » ou « *Laissez Gaza vivre, arrêtez de financer le génocide* ».

Sur une tribune, plusieurs Palestino-Américains originaires de la bande de Gaza venus de divers États, comme le Michigan ou le Texas, ont relaté avec émotion le sort de leurs proches tués ou blessés dans le territoire palestinien et ont exhorté l'administration du président Joe Biden à cesser son soutien militaire et financier à Israël.

« *Le président Biden pourrait facilement arrêter cette folie* » en faisant pression sur Netanyahu, a lancé l'un d'entre eux sous les acclamations.

A Londres s'est déroulée samedi la septième manifestation de soutien aux Palestiniens de Gaza depuis le 7 octobre.

Après une pause pendant les fêtes de fin d'année, la mobilisation est repartie de plus belle dans la capitale britannique comme dans une trentaine d'autres pays du monde, avec une marche au départ de la City et en direction de *Parliament Square*, où se trouve le palais de Westminster. Dans le cortège, composé de manifestants de tous les âges venus pour beaucoup en famille, des pancartes appelaient à « *cesser de bombarder les enfants* » à Gaza, mélangées à des rameaux d'olivier, des drapeaux arc-en-ciel avec le slogan « *Paix* » et des centaines de drapeaux palestiniens. D'autres pancartes, représentant le Premier ministre britannique Rishi Sunak aux côtés de MM. Netanyahu et Biden, exhortaient le Royaume-Uni à « *cesser de financer le génocide* », certains manifestants affichant leur « *honte d'être anglais* ».

« *C'est très frustrant de voir que le monde ne fait rien, que nos représentants ne font rien (...)*

j'espère qu'à l'avenir notre gouvernement défendra ce qui est juste et s'opposera au meurtre d'enfants innocents », a déclaré Dipesh Kothar, un dentiste de 37 ans, venu avec sa compagne et leur fille de deux ans.

« *Nous voulons montrer au peuple Palestinien que nous sommes avec lui et nous élever contre notre gouvernement* », a abondé Maleeha Ahmed, 27 ans, qui travaille au sein du service public de santé NHS. Les opérations militaires menées depuis dans la bande de Gaza par Israël ont tué 23.843 personnes et fait plus de 60.300 blessées, selon le dernier bilan du ministère de la Santé à Gaza.

« Personne ne nous arrêtera », prévient Netanyahu !!!

Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a prévenu samedi 13 janvier que « *personne* » n'arrêterait son pays dans la guerre engagée dans la bande de Gaza. « *Personne ne nous arrêtera, ni La Haye, ni l'Axe du Mal, ni personne d'autre* », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse à Tel-Aviv, en référence notamment à la requête de l'Afrique du Sud devant la Cour internationale de justice (CIJ) accusant Israël de génocide dans la bande de Gaza. Il a assuré que les opérations militaires avaient déjà permis d'« *éliminer la plupart des bataillons du Hamas* » dans le territoire palestinien dirigé par le Hamas.

Par ailleurs, au sujet de la question des Palestiniens déplacés du fait des combats, quelque 1,9 million de personnes sur les 2,4 millions de Gazaouis selon l'ONU, Netanyahu a indiqué qu'« *il existe une loi internationale et elle dit une chose simple: vous déplacez une population et vous ne la faites pas revenir tant que le danger existe* »!!!

ESTONIE

Un fait assez rare en Estonie : la grève des enseignants. Ils sont en colère parce que le gouvernement (le parti réformiste) a promis une augmentation des salaires, puis n'en a inclus que la moitié dans le budget et a déclaré qu'il n'y avait pas d'argent. L'argent sert à acheter des armes plutôt qu'à payer les fonctionnaires!

AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES envoyer à :

Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)

Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement